SUR LA TOILE

# Le CTLUD publie un plaidoyer « Logistique urbaine durable » pour les municipales 2026

07 JANVIER 2026

**À l'approche des élections municipales de 2026, le Comité Technique de la Logistique Urbaine Durable (CTLUD) – Acteurs économiques a publié un plaidoyer consacré aux enjeux d'implantation de la logistique urbaine durable au sein des villes, afin de renforcer leur attractivité. Destiné aux élus, candidats et équipes municipales, ce travail vient compléter la note institutionnelle réalisée par l'OTRE dans la perspective des élections municipales prévues en mars 2026.**

En publiant cette note, le CTLUD – Comité Technique de la Logistique Urbaine Durable Acteurs Économiques a pour objectif de proposer des leviers concrets pour concilier transition écologique, continuité des activités économiques et attractivité des centres urbains, dans un contexte où près de 500 millions de tonnes de marchandises transitent chaque année en zone urbaine.

Au cœur de l’approvisionnement des commerces, des chantiers, des services publics et des habitants, la logistique urbaine touche également à la gestion de la voirie, du stationnement et des flux, tout en ayant des impacts directs sur l’emploi et la vie locale. Le CTLUD défend une idée : **il n’existe pas qu’une solution**, mais plutôt des réponses à construire localement avec les acteurs économiques.

**Ce plaidoyer formule ainsi des propositions directement intégrables aux programmes municipaux, afin de mieux planifier la logistique et d’accompagner la décarbonation au sein des villes.**

# Plaidoyer Logistique Urbaine Durable Municipales 2026

## Faire de la logistique urbaine un levier d'action pour des villes durables et attractives

La logistique urbaine est un sujet complexe, fait de contraintes qu'il faut concilier. Il est donc essentiel que les collectivités s'en emparent en étroite concertation avec les acteurs économiques. En France, environ 500 millions de tonnes de marchandises sont transportées chaque année en zone urbaine (source : Cerema/Ademe).

- La logistique urbaine doit composer avec la diversité et la spécificité de chaque agglomération.
- Elle regroupe des activités économiques très variées, chacune avec ses propres exigences de fonctionnement.
- Toute solution uniforme serait inefficace si elle ignorait ces spécificités professionnelles.
- Par son rôle direct dans la gestion des flux et des stocks, elle impacte directement la gestion de la voirie, de la circulation, du stationnement, de l'aménagement foncier, des chantiers, des déchets, des approvisionnements publics, etc.
- Elle participe à la vitalité du tissu économique local, à la compétitivité des entreprises et à la création d'emplois. C'est grâce à elle que commerces, restaurants, bureaux, chantiers et habitants sont approvisionnés, dépannés et que les déchets sont collectés. Il convient donc de prêter attention à l'augmentation des coûts et des contraintes qui pourrait rendre les centres-villes moins attractifs pour les commerces et les habitants.
- La logistique urbaine se situe également au cœur des enjeux de santé publique.
- En tant que premier ou dernier maillon d'une chaîne logistique plus large (intercommunale, régionale, nationale et européenne), elle ne saurait être réduite au « dernier kilomètre ».

### Les principes défendus par le CTLUD-AE

Sur ces bases, le CTLUD-AE considère que la logistique urbaine doit :

- Obéir à une logique de marché et ne peut, ni ne doit, être gérée comme un service public.
- Relever de l'initiative privée dans un cadre concurrentiel, gage d'innovations et de performance.
- Permettre aux acteurs économiques de sélectionner librement les solutions logistiques qu'ils estiment les plus adaptées aux performances attendues (y compris multimodales et dans une logique de mix énergétique).
- S'appuyer sur des règles claires et cohérentes de circulation, de stationnement et de gestion du foncier.
- Nécessiter une concertation étroite entre collectivités et acteurs économiques.

LinkedIn CTLUD

Le **CTLUD Acteurs Économiques** représente 30 organisations multisectorielles intégrant la dimension logistique urbaine. Ses membres sont :

**AFRA, Alliance du commerce, AUTF, Chaine logistique du froid, CGAD, CGF , CPME, E2F, Fédération de la cyclologistique, FCD, FDMC, FEDEREC, FEVAD, FFB, FNADE, FNTP, FNTR, France Logistique, GEIST, GHR, GNTC, MEDEF, OTRE, PROCOS, SNDP, SNEFID, SNTL, SOFUB, Union-TLF, U2P.**

Remerciements à InTerLUD+ pour sa contribution à la réalisation de ce document.

# NOS PROPOSITIONS CONCRÈTES DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

## S'APPROPRIER ET CONSTRUIRE UNE LOGISTIQUE URBAINE VERTUEUSE

**1. Co-construire une stratégie logistique de long terme :**

- Associer transporteurs, logisticiens, acteurs du commerce et chargeurs, et autres activités (chantiers...) sur la base de données objectives, partagées et d'un diagnostic commun.
- Déboucher sur un calendrier d'actions concerté, à l'instar de ce qui est réalisé dans le cadre des programmes InTerLUD et InTerLUD+.

**2. Inscrire la logistique urbaine en amont dans les documents de planification d'urbanisme (PLU, PCAET, PDU) :**

- Anticiper les besoins fonciers (espaces couverts, zones logistiques) en centre-ville et se doter d'une politique de réservation foncière.
- Intégrer les flux logistiques dans les projets d'aménagement urbain.

**3. Nommer un référent "logistique urbaine" au sein de la collectivité (élu et/ou technicien) bénéficiant d'une formation adaptée pour :**

- Coordonner transversalement le sujet avec les services concernés (mobilité, urbanisme, économie, environnement).

## ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

**1. Favoriser l'émergence de foncier logistique répondant aux demandes exprimées localement par les acteurs privés**

- Créer des espaces de groupage/dégroupage intégrant la multimodalité.
- Valoriser des espaces publics/privés sous-utilisés (friches, parkings, foncier municipal).

**2. Soutenir une logistique décarbonée**

- Encourager les mobilités propres via la commande publique
- Accorder des aides à l'achat de véhicules à faibles émissions, déployer des bornes de recharge en dépôt et un réseau de bornes de recharge publiques adaptées aux professionnels, proposer des subventions ciblées, notamment à travers le dispositif Colisactiv' qui soutient l'usage du vélo cargo.
- Garantir un accès préférentiel aux zones réglementées pour les véhicules à faibles émissions.
- Élaborer un schéma de recharge électrique co-construit avec les professionnels.
- Soutenir la création de points relais et consignes automatiques (lockers) pour limiter les livraisons individuelles, en lien avec les commerces locaux.

**3. Être à l'écoute des demandes d'expérimentation et d'innovations des acteurs économiques**

## RÉGULER LA LOGISTIQUE URBAINE EN CONCERTATION AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Définir le maillage, la configuration, les modalités d'accès et d'usage des aires de livraison, ainsi que les dispositifs de contrôle pour en garantir le bon usage.
- Instituer des règles de circulation, de stationnement, de livraison et d'enlèvement de marchandises adaptées aux territoires pour optimiser la chaîne logistique.
- Assurer une cohérence entre collectivités d'un même bassin économique en s'appuyant sur des outils numériques d'intérêt général, en open source, développés dans le cadre du programme CEE InTerLUD+.

## POURQUOI INTÉGRER CES PROPOSITIONS DANS VOTRE PROGRAMME ?

- Elles répondent aux attentes croissantes des citoyens en matière de qualité de vie, de santé et de transition écologique.
- Elles proposent des actions concrètes, visibles rapidement et construites en lien étroit avec les acteurs économiques.
- Elles portent l'image d'une ville innovante, responsable et ancrée dans les réalités d'aujourd'hui, au service de ses habitants.

Consulter la note institutionnelle réalisée par l’OTRE